

Architecte technique en informatique et réseaux

RNCP29458 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326n
Formacode(s)	24273, 31009
Code(s) ROME	M1802, M1806
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/12/2022

Certificateur(s)

INSTA · SIRET : 41283899700069

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Expert/e de haut niveau, à la compétence et à la connaissance large, l'architecte technique informatique et réseaux définit son champ d'intervention à la fois sur les domaines :

- Matériels et infrastructure,
- Systèmes d'exploitation,
- Sécurité
- Réseaux et télécommunications,
- Bases de données,
- Middlewares (composants, transactionnels, messages) et autre serveurs etEAI,
- Intégration d'applications

Il/elle définit l'architecture technique de tout ou partie du système d'information. Il/elle garantit la cohérence et de la pérennité de l'ensemble des moyens informatiques, en exploitant au mieux les possibilités de l'art, dans le cadre du plan d'urbanisme de l'entreprise.

Il/elle est au fait des problématiques à la fois d'exploitation/production et des problématiques de développement.

L'architecte est ainsi l'interface essentielle entre tous les experts/es internes et externes intervenant sur le système d'information pour assurer à la fois la cohérence globale et la cohabitation de tous les moyens informatiques de l'entreprise mais aussi la cohérence de leur évolution.

Il/elle assure ainsi, en interface entre les experts/es et la direction et en collaboration avec l'architecte logiciel et l'architecte applicatif, la responsabilité de la définition de l'architecture technique du S.I et de son évolution.

Conseil et support à la fois de la direction et des différents acteurs/trices opérationnels/les de l'entreprise, il/elle assure par ailleurs la veille technologique (évaluation de produits) pour garder le système d'information au niveau de "l'état de l'art".

Ainsi, expert/e opérationnel/le mais aussi homme d'études, ses capacités de conceptualisation et de formalisation seront essentielles pour pouvoir appréhender de manière globale puis planifier avec les différents acteurs/trices la réalisation des projets d'infrastructure et d'architecture du S.I de l'entreprise dans le cadre du plan d'urbanisation de l'entreprise.

Enfin, les enjeux auxquels il/elle est confronté et la nécessaire adhésion qu'il/elle doit susciter peuvent exiger qu'il/elle fasse preuve à son poste de réelles capacités de communication et de négociation.

L'architecte doit être expert/e de haut niveau tout en étant généraliste pour avoir une vue d'ensemble du système

d'information. L'évolution continue et rapide des nouvelles technologies exigent de lui/d'elle des capacités d'anticipation et un esprit imaginaire pour ne pas se laisser surprendre.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification se décline en 3 blocs de compétences décrits plus bas, exprimés en domaines d'activités :

1. Conception
2. Administration et support aux équipes
3. Veille technologique, préconisation et conseil

Blocs de compétences

RNCP29458BC01 — Conception

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Concevoir l'architecture technique des systèmes d'information
- Vérifier et analyser les impacts techniques des nouvelles solutions et de la cohérence de l'architecture
- Décomposer en sous-systèmes et composants et définir le plan d'intégration, de montée en charge et de transition avec le système actuel, tout en évaluant les risques et les impacts techniques des solutions retenues sur le système actuel
- Réaliser un audit des performances, de la sécurité et de la fiabilité des systèmes existants
- Analyser sur le plan technique, les dysfonctionnements et les points d'optimisation de l'architecture technique et logicielle.
- Analyser les écarts entre les besoins fonctionnels et les solutions techniques potentielles.
- Réaliser un audit des performances, de la sécurité et de la fiabilité des systèmes existants.

Modalités d'évaluation

Chacune des compétences est évaluée (acquise, non acquise, en cours d'acquisition) à l'écrit à travers des études de cas, ou un dossier d'analyse préliminaire et/ou un dossier d'exploitation formalisé dans une démarche de VAE et à l'oral, à travers un exposé lors de la soutenance de mémoire ou de Livret VAE.

Modalité de certification

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites est délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences.

RNCP29458BC02 — Administration et support aux équipes

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Intégrer les composants systèmes matériels et logiciels conformes aux spécifications requises
- Elaborer des procédures de tests systématiques pour les systèmes informatiques
- Ficer ou assurer la mise en oeuvre des systèmes (installation, mise à jour,...)
- Définir et mettre en oeuvre la politique de sécurité de l'information
- Produire la documentation nécessaire pour assurer la pérennité du système informatique
- Ficer les procédures de gestion des incidents
- Effectuer le transfert de compétences et l'assistance

Modalités d'évaluation :

Chacune des compétences est évaluée (acquise, non acquise, en cours d'acquisition) à l'écrit à travers des études de cas, ou un dossier d'analyse préliminaire et/ou un dossier d'exploitation formalisé dans une démarche de VAE et à l'oral, à travers un exposé lors de la soutenance de mémoire ou de Livret VAE.

Modalité de certification

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites est délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2nd bloc de compétences.

RNCP29458BC03 — Veille technologique, préconisation et conseil

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Accompagner les clients internes/externes dans la définition de leurs orientations technologiques
- Participer à l'étude d'impact pour tout nouveau projet ou toute nouvelle technologies, sur l'architecture existante ou

prévisionnelle afin d'en déduire le plan d'action

- Préconiser les choix techniques (matériels, infrastructures) en vue d'assurer la cohérence de cette évolution en fonction des contraintes de l'entreprise (budget, délais, sécurité), du système existant et des contraintes
- Proposer différentes solutions d'optimisation du système
- Assurer une veille technologique sur les différents composants du système

Modalités d'évaluation :

Chacune des compétences est évaluée (acquise, non acquise, en cours d'acquisition) à l'écrit à travers des études de cas, ou un dossier d'analyse préliminaire et/ou un dossier d'exploitation formalisé dans une démarche de VAE et à l'oral, à travers un exposé lors de la soutenance de mémoire ou de Livret VAE.

Modalité de certification

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites est délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité de l'Architecte Technique en Informatique et Réseaux (abrégé dans ce qui suit en « ATIR ») s'exerce au sein d'organisations de toutes tailles et de tous secteurs : organismes privés, collectivités territoriales, administration. Elle s'exerce plus particulièrement au sein de structures de conseil, d'ESN (SSII), de constructeurs informatiques, de fournisseurs de services (Centres de services, Datacenters...)

La majorité des titulaires de la certification « Architecte Technique en Informatique et Réseaux » de l'Insta sont employés en Entreprises de Services Numériques et Sociétés de Conseil de toutes tailles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Architecte technique; Ingénieur/e système et réseau; Architecte réseau; Urbaniste technique; Architecte de système informatique

Concepteur/trice réseau; Intégrateur/trice; Analyste système et réseau; Chef/fe de projets

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 115 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 758
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	0 %
Familles professionnelles (FAP)	M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé d'à minima 3 personnes. La présidence étant confiée à un/e professionnel/le.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé d'à minima 3 personnes. La présidence étant confiée à un/e professionnel/le.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé d'à minima 3 personnes. La présidence étant confiée à un/e professionnel/le.

50% employeur/euse - 50% salarié/e

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/12/2022

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP29067

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38457, RNCP38503

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.insta.fr

INSTA

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29458/>